

## ARRÊTÉ N° 2023-19

### portant mise à jour de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade de Gardien-Brigadier de Police Municipale

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

Vu le code général de la fonction publique,

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et la citoyenneté,

VU les ordonnances n°2020-351 du 27 mars 2020 et n°2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiées, relatives à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret n° 94-932 du 25 octobre 1994, modifié, relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation du concours pour le recrutement des agents de police municipale,

VU le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020, modifié, pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiée, relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret n°2021-572 du 10 mai 2021 portant adaptation temporaire d'épreuves de certains concours de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU l'arrêté n°2022-1144 du 13 décembre 2022 portant mise à jour de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade de gardien-brigadier de police municipale,

Considérant l'opportunité de la mise à jour de cette liste d'aptitude à l'issue d'une année de fonctionnement pour les lauréats de la session 2021,

## ARRETE :

### Article 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade de gardien-brigadier de police municipale, mise à jour au 20 janvier 2023, mentionne les lauréats remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte 76 personnes.

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

### Article 2 :

Les collectivités territoriales souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude au service concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine. Seule cette attestation, d'une durée de validité de 1 mois, assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination. En effet, cette liste d'aptitude comprend les lauréats de plusieurs sessions avec des dates de validité différente.

### Article 3 :

Le Directeur Général du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille-et-Vilaine

### Article 4 :

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Fait à Thorigné-Fouillard,  
Le 17 janvier 2023

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20230117-3-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 17-01-2023

Publication le : 17-01-2023

2



**La Présidente du Centre  
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chantal Pétard-Voisin'.

**Chantal PÉTARD-VOISIN**



## LISTE D'APTITUDE

### CONCOURS D'ACCES AU GRADE DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

Liste d'aptitude mise à jour au 20 janvier 2023

**Centre de Gestion organisateur :**  
**Service Concours Examens**  
Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine  
Village des Collectivités Territoriales - 1 avenue de Tizé - CS 13600  
35236 THORIGNÉ FOUILLARD CEDEX

Lauréats
ADAM Albane
AUBRY Baptiste
BATARD Mathilde
BEDARD Vincent
BELLIN Mélanie
BEZON Fanny
BIDAULT Benoit
BOISTEAU Laura
BOMMENEL Clément
BONNEVAL Aymeric
BRUNET Julien
CAILLIBOT Aurélie
CASTANET Romain
CHALAIN Franck
CHANDELIER Aurélien
CHAUVEL Oren
CHAUVET Paul
CLAIN Jonathan
COLLOBERT Maxime
COMEAU Ophélie
CUPIF Severine
DE LA GRANDIERE Theodore
DIAKHOUMPA Abdoulaye
DOLO Marine
FAUCONNIER Melanie
FÉAT Pierre
FENECK Rudy

<b>Lauréats</b>
FOUQUE Manon
GAINCHE Hervé
GALODÉ -CADIC Marion
GHERGHOUT Abdsalam
GRALL Frédéric
GROISNE Florian
GUILLOU Amandine
HAYS-LELIEVRE Laurianne
HEUDE Claire
HUON Mickael
JEGU Jérémy
JOUHIER Elodie
KALAI Rachid
KLITSCH Frantz
LE CLOEREC Manon
LE COADOU Adrien
LE COSSEC Laurent
LE GUILLOUX Alicia
LE MARREC Emeline
LE SOMMER Clément
LEA William
LENOGUE Fabien
LÉONI Audrey
LEPICOUCHÉ Nicolas
LIGNAT Julien
LOHIER Letitia
LORO Olivier
MARTIN Thibault
METAYER Audrey
MOUSSU Marine
PASCHAL Galadrielle
PENDILLON Alexandra
PEREIRA DE JESUS Nathalie
PERROT Guillaume
PINTIAUX Stéphanie
PRUVOT Patrice
RABASSE Jessica
ROSSINES David
SAEGERMAN Julien

<b>Lauréats</b>
SALINGUE Marina
SCELLIER Sébastien
SÉVENOU Claire
SLIWINSKI Thomas
TABURET Benoit
TASHTIYEV Camille
TROLET Rémy
UEBERMUTH Gérald
VIGREUX Jean-Marie
WYCKAERT Marion

Cette liste contient **76** noms.